



Sainte-Suzanne

La VOIX du CONSEIL

Bulletin municipal de la Commune de Sainte-Suzanne
1, Place Hubert II de Beaumont 53270 Sainte-Suzanne
Tel : 02 43 01 40 10 mël : contact@ste-suzanne.com

Juin 2011 N°36

NOS RENDEZ-VOUS

Mercredi 8 juin

Francs-Tireurs Suzannais : randonnée pédestre à Lassay-les-Châteaux

Circuit de 10 km – rendez vous à 13h15, parking de la croix couverte (camping municipal).

Même rendez vous pour les randonneurs du circuit court (découverte de Lassay).

Dimanche 12 juin (Pentecôte)

La Ferté Clairbois - 15h : spectacle « Sire Gilbert et son varlet Hoël »

CIAP – 16h : « la pierre et l'architecture en Mayenne »

Découverte historique et technique de la mise en œuvre de la pierre dans l'architecture de notre département et plus particulièrement du château de Sainte-Suzanne.

Présentation et démonstration animées par un guide et un tailleur de pierre.

Vendredi 17 juin

Course cycliste « Les Boucles de la Mayenne » : Étape 2 : Renault à St Berthevin – Sainte-Suzanne. *Fortes restrictions de circulation à l'arrivée de la course.*

APE école Perrine Dugué : fête de l'école

Samedi 18 juin

CIAP – 20h30 : Musique au château - concert de fin d'année de la Chorale « Florilège ».

Dimanche 19 juin

CDRP (Comité Départemental de la Randonnée Pédestre) – « La Mayenne à pied » Journée randonnée, 2 circuits en boucle de 10km.

La Ferté Clairbois – 15h : spectacle « Sire Gilbert et son varlet Hoël »

Mercredi 22 juin

Francs-Tireurs Suzannais - Randonnée pédestre à Fontaine-Daniel – circuit de 9km - rendez vous à 13h30 parking de la croix couverte (camping municipal)

Circuit court à Chammes – rendez vous à 13h30 parking de la croix couverte

Vendredi 24 juin

VVF- villages - 17h : inauguration du Village Vacances Famille.

Les « Plus Beaux Villages de France » - 10h : réunion avec les commerçants artisans et associations ; Comité Qualité national. 18h30 : signature de la Charte (Manifestation privée, accès sur invitation)

Médiéville53 : à partir de 20h45 : **Fête de la musique**

Samedi 25 juin

Les « Plus Beaux Villages de France » Comité Qualité national.

Présentation de voitures anciennes : cour du château (après-midi).



Dimanche 26 juin

La Ferté Clairbois – 15h : spectacle « Sire Gilbert et son varlet Hoël »

CIAP – 15h, 15h30, 16h et 16h30 : « Architecture au bout des doigts. » *Grâce aux explications du guide et à la manipulation de maquettes, découvrez le site de Sainte-Suzanne, les charpentes locales, l'arc en plein cintre, la croisée d'ogives ou l'architecture à pans de bois.*

APE école Sainte-Marie – fête de l'école.

Trophée du Jeune VTTiste du Tertre Ganne à la Vierge des Bois. (CAE Évron).

Dimanche 3 juillet

Médiéville 53 : 3^{ème} marché des brocanteurs, toute la journée dans les rues de la cité.

Francs-Tireurs Suzannais : excursion en car à Saint-Malo.

Association « Les Amis de Sainte-Suzanne » - 14h45 : promenade des moulins.

TOUT LE MOIS

Château de Sainte-Suzanne

Visite du CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine)

Location d'audioguides

Librairie, boutique

Horaires d'ouverture : jusqu'au 30 juin : de 9h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h15

A partir du 1^{er} juillet : de 10h à 19h

Week-end et jours fériés de juin : de 10h à 13h et de 14h à 19h

Site fermé le mercredi.

La Ferté Clairbois

Spectacles : dimanches 12, 19 et 26 juin à 15 heures.

Musée de l'Auditoire

(Association « les Amis de Sainte-Suzanne »)
Accueil de groupes toute l'année sur réservation à l'Office de Tourisme

Ouverture du musée : en juin : week-end et jours fériés de 14h à 18h

Exposition: « La malédiction du loup » jusqu' au 30 septembre

Musée du jouet et de la plaque émaillée

Ouverture du musée : en juin, week-end et jours fériés : de 14h à 18h.

Les Boucles de la Mayenne : vendredi 17 juin

Sainte-Suzanne sera l'arrivée de la première étape en ligne des « Boucles de la Mayenne » 2011.

C'est une grande compétition cycliste nationale très suivie par les médias : Ouest-France, FR3, France Bleu... Cet événement contribuera, si besoin était, à la renommée de notre cité et, malgré les restrictions de circulation et de stationnement pour l'accès aux commerces suzannais.

Les coureurs, précédés de la caravane publicitaire, venant d'Assé le Béranger, arriveront à Sainte-Suzanne vers 16h20 par la rue du Camp des Anglais. Ils entreront dans la cité par le Chemin des Granges, la Grande Rue, passeront devant la mairie et rejoindront la place Ambroise de Loré par la rue Henri IV.

Les spectateurs pourront voir trois fois les coureurs car ils effectueront deux tours, via Chammes en empruntant la rue de la libération en direction de Montsûrs, et rejoindront Sainte-Suzanne par la route de Sablé. La montée de la Rivière à la Cité devrait opérer une belle sélection des coureurs avant l'arrivée finale qui sera jugée place Ambroise de Loré à hauteur de la bascule.

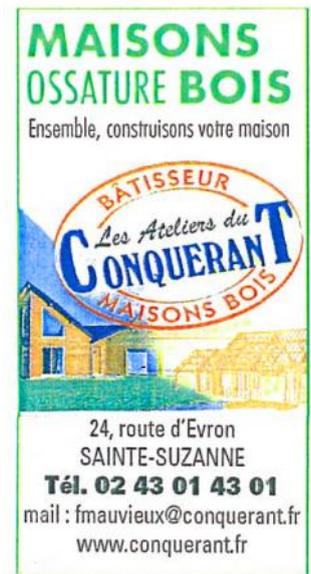
L'arrivée est prévue vers 17h30.

L'organisation de cette compétition nécessite de gros moyens techniques, car les podiums (4), les véhicules des accompagnateurs, des journalistes, des directeurs sportifs, les motos, les bus des coureurs occuperont un espace important dans l'agglomération.

Toute circulation sera interdite dans le centre ville de 14h à 18h30.

Le stationnement sera interdit sur toute la place Ambroise de Loré, de 8h à 20h, à l'exception du nouveau parking devant la boulangerie où le stationnement temporaire sera autorisé jusqu'à 13h30 pour accès aux commerces.

Nous remercions les partenaires ci-dessous de l'intérêt qu'ils portent pour l'organisation de cette manifestation : Hôtel restaurant Beauséjour, les Ateliers du Conquérant, « La Halte Médiévale », « Senteurs et Charme d'antan », le Café des Tours



Un nouveau panneau sur la place : le connaissez-vous ?



L'aménagement de la Place Ambroise de Loré s'accompagne d'une réglementation de la durée de l'arrêt des véhicules sur la place, devant la boulangerie, le musée du jouet et le salon de coiffure.

D'une part, la circulation ne se fait que dans le sens de la descente, depuis la rue du camp des Anglais. Il est interdit de remonter le parking depuis la rue des Coëvrons.

Par ailleurs, le stationnement est limité à l'accès aux commerces, pour une durée limitée.

Le panneau ci-contre indique que le stationnement n'est autorisé que pour une durée limitée

indiquée sous le panneau, afin que les clients puissent faire leurs courses à la boulangerie ou à la supérette.

Chaque automobiliste doit donc apposer derrière le pare-brise son **disque de stationnement** sous peine d'être verbalisé.



Attention, le **nouveau modèle européen de disque de stationnement est** celui-ci :

Vous devez indiquer simplement votre heure d'arrivée.

Les anciens modèles de disques de stationnement à deux fenêtres (heure d'arrivée / heure de départ) n'auront plus cours après le 1/1/2012.

Cette réglementation est valable tous les jours de 7h à 20h.

ACCÉDEZ À LA PROPRIÉTÉ

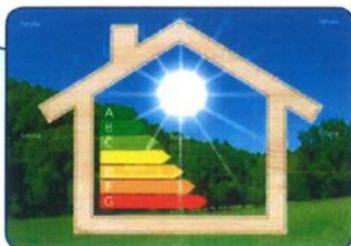
dans un des plus beaux villages de France
à la *Résidence du portail*
à *Sainte-Suzanne*



une autre façon
d'accéder à la
propriété

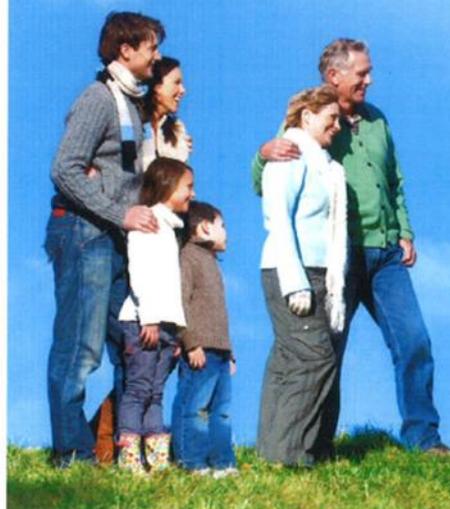
Votre maison bois BBC

- > Matériaux écologiques
- > Performances Thermiques de niveau BBC
- > Conception avec vous en fonction de vos besoins
- > Maison à partir de 75 m²
- > Maison adaptée aux seniors
- > Maison modulable pour primo accédants



Accompagné par la municipalité dans la réalisation de ce type de projet immobilier, 3C HABITAT est l'opérateur immobilier chargé de mettre en place une résidence dont le principal objectif est de favoriser le développement harmonieux entre les nouveaux propriétaires.

Vous devenez propriétaire en accession coopérative. Vous concevez votre logement avec nous, au sein d'une coopérative d'habitants. Vous serez entourés d'une équipe de spécialistes de l'immobilier, ainsi que de nos partenaires financiers et juridiques.



Vous souhaitez
devenir propriétaire
en accession
coopérative

Inscription en Mairie
Par téléphone
02 43 01 40 10
Par Email
contact@ste-suzanne.com

ANIMATIONS À VENIR

DVD de Sainte-Suzanne (rappel)

La société PRISMA en collaboration avec Médiéville 53 réalise actuellement un DVD de Sainte-Suzanne. Certaines séquences ont été filmées le mardi 3 mai durant toute la journée.

Ce DVD, vendu au prix de 20€, sera disponible à l'achat à partir du 24 juin prochain.



Soirée entrecôtes et Bal des Pompiers

Comme en 2010, à l'occasion de la Fête Nationale, les pompiers de Sainte-Suzanne organisent « **une soirée entrecôtes** » le 13 juillet à partir de 19h30, parking de la Butte Verte – menu complet : 17€

Les cartes pour le repas sont en vente dans les commerces : boulangerie, supérette, salon de coiffure, café-tabac de la Rivière, buvette de Jean-Michel HARNOIS, hôtel-restaurant Beauséjour, jusqu'au 27 juin.

Contactez :

Pascal GUERVENO : 06 20 40 52 32

Christophe BLU : 06 33 43 33 26

Didier PANNIER : 02 43 01 46 95

A l'issue du feu d'artifice, à partir de 23h30, les pompiers organisent **un grand bal populaire gratuit** Place Ambroise de Loré.

Vacances Familles

Comme chaque année, cette association va aider des familles démunies à passer quelques jours de vacances au VVF de Sainte-Suzanne.

Ces familles n'ont souvent pas de véhicules. L'association cherche donc des bénévoles pour les aider, ponctuellement à se déplacer : pour le transfert entre la gare d'Évron et le VVF de sainte-Suzanne, pour des déplacements ponctuels sur Évron, et pour les plus disponibles leur faire découvrir les sites touristiques des Coëvrons.

Si vous êtes disponible, même ponctuellement, faites vous connaître auprès de l'association. (Tel : 02 40 46 47 68) ou auprès de la mairie (tel : 02 43 01 40 10).

Piscine 2011

La piscine ouvrira cette année du samedi 2 juillet au dimanche 4 septembre.

Georges GARANCINI, le maître nageur, présent depuis plusieurs années, assurera encore cette saison, la surveillance des bassins. Il sera également à votre disposition pour les cours de natation.

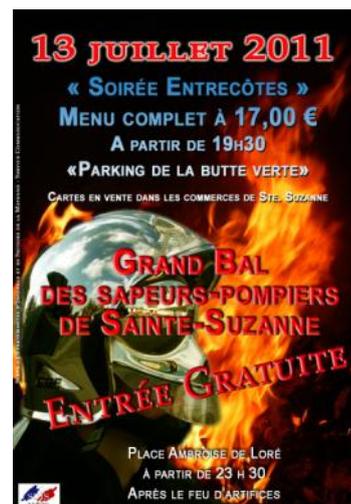
Les horaires sont les suivants :

Le matin de 11h à 12h30 (une ligne d'eau sera réservée aux nageurs.)

L'après midi : Lundi, mercredi et jeudi : de 15h à 19h30

Mardi et vendredi : de 15h à 19h

La piscine est fermée le lundi matin



Tarifs :	Matin	Après-midi	Cartes (après-midi)	
			10 entrées	30 Entrées
Enfants moins de 6 ans	Gratuit	Gratuit		
Matin enfants 6/16 ans	0,60 €	1,80 €	12,50 €	30,00 €
Matin adultes > 16 ans	1,20 €	3,60 €	25,00 €	60,00 €
Accompagnateurs enfants moins de 6 ans (sans baign)			0,50 €	

Reprise des séances d'aquagym en juillet

Mardi et vendredi de 19h15 à 20h15

Samedi de 10h à 11h

Tarif : 3€ la séance (billets à prendre en mairie)

Pour les 3 séjours du 11 au 29 juillet : « Equitation / Les indiens font les clowns / Même pas cap' » les tarifs sont les suivants :

Usagers de la CCEC

- 100€ pour les quotients entre 106€ et 570€
- 110€ pour les quotients entre 571€ et 900€
- 120€ pour les quotients entre 901€ et 3168€

Usagers hors CCEC

- 120€
- 132€
- 144€

Accueil loisirs

DATES :

- L'Accueil de Loisirs sera ouvert en simultan  au P le Enfance de Vaiges et   l' cole publique Perrine Duqu  de Ste Suzanne du 4 au 29 juillet.

- Du 22 au 26 ao t   Ste Suzanne
- Du 29 ao t au 2 septembre   Vaiges

INSCRIPTIONS :

- En juillet : inscription hebdomadaire sur 4 ou 5 jours (la journ e d'absence reste au choix des familles), sur journ e compl te avec ou sans repas.
- En ao t : Inscription   la journ e, sur journ e compl te avec ou sans repas.

TARIFS

Journ e compl te

Usagers de la CCEC

- 5.00   pour les quotients entre 106   et 570  
- 6.30   pour les quotients entre 571   et 900  
- 7.50   pour les quotients entre 901   et 3168  

Usagers hors CCEC

- 6.00  
- 7.55  
- 9.05  

Repas : 4.20  



HORAIRES D'OUVERTURE : de 7H30   18H30

Accueil des enfants jusqu'  9h30, et d part   partir de 16h30.

Les enfants peuvent quitter le centre   11h45 et revenir   13h15 le midi.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Service Enfance Jeunesse de la Communaut  de Communes d'Erve et Charnie

1 bis rue Jean de Bueil 53270 Ste Suzanne

Apr s de St phanie : 02 43 01 08 01

Apr s de Maggy : 02 43 01 08 02



Remise des prix du fleurissement   Ern e



Repas champ tre des FTS

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (Centre de Loisirs) juillet 2011

LES SEJOURS

Séjour du 4 au 9 juillet – Séjour mer -

Lieu : à **Erquy (22)**

Tranche d'âges : 7-17 ans avec 12 places réservées pour les 12 – 17 ans

Effectifs : 36 enfants maximums

Encadrement : 3 animateurs et 1 directeur

Activités : - 1 séance de 2 heures de Char à voile par enfant

- 1 séance de 2 heures de Kayak des mers par enfant

- 1 journée de découverte du patrimoine local : le fort La-latte (promenade et visite guidée) et le Cap Fréhel (promenade sur le site).

- 1 journée et demi d'activités libres (promenade, baignade, découverte de l'artisanat ..., crêpes, glaces ...).

Hébergement : au centre d'hébergement « La maison fleurie » géré par la Ligue de l'Enseignement.



Tarifs proposés en fonction du quotient familial :

- 175€ pour les quotients entre 106€ et 570€

- 192,50€ pour les quotients entre 571€ et 900€

- 210€ pour les quotients entre 901€ et 3168€

Tarifs hors CCEC :

- 210€

- 231€

- 252€

Séjour du 11 au 15 juillet – Séjour équitation –

Lieu : Centre équestre « Le Roc au loup à Andouillé »

Tranche d'âges : 7- 11 ans

Effectifs : 24 enfants maximum

Encadrement : 2 animateurs

Activités programmées : 6 heures d'équitation et de soin du cheval par enfant, réparties sur 3 séances.

Hébergement : sous tente au point accueil jeune du centre équestre

Séjour du 18 au 22 juillet – Séjour « Les indiens font les clowns » –

Lieu : base de plein air de **Brûlon (72)**

Tranche d'âges : 6 - 10 ans

Effectifs : 24 enfants maximum

Encadrement : 2 animateurs

Dynamique : les enfants appartiennent à une tribu, où chacun est responsable d'un domaine d'activité (proposer des jeux, apprendre à faire du feu en toute sécurité, organiser la veillée ...)

Activités programmées :

- 2 heures de tir à l'arc

- 4 heures d'activité cirque

Hébergement : sous tente au Camping de la base de plein air.

Séjour du 25 au 29 juillet – « Séjour même pas cap' » -

Lieu : base de plein air de **Brûlon (72)**

Tranche d'âges : 9 à 12 ans

Effectifs : 24 enfants maximum

Encadrement : 2 animateurs

Dynamique : les enfants se lanceront des défis en tout genre (individuel et par équipe) et les animateurs se chargeront de contrôler le bon déroulement de ces jeux ... que personne ne triche et que les meilleurs gagnent!

Activités programmées :

2 H de VTT

2 H d'escalade

2 H de course d'orientation.



Fêtes Médiévales : vente des billets

Les fêtes médiévales seront de retour dans la Cité les samedi 9 et dimanche 10 juillet.

La billetterie est ouverte depuis lundi 16 mai dans les Offices de Tourisme des Coëvrons (Tel: **02 43 01 43 60**). aux horaires d'ouverture : Sainte-Suzanne, Évron, Montsûrs, Bais, Saulges.

Tarif des entrées :

Samedi : 8€

Dimanche : 10€

Billet week-end : 14€ Gratuité jusqu'à 12 ans

Réservation au 02 43 01 43 60 (OT des Coëvrons à Sainte-Suzanne)

Les 8 et 9 juillet à 22h00 au Château : « 1439 : le mystère de la Recouvrance de Sainte-Suzanne »

ou La reprise de la Cité aux Anglais par Jean de Bueil

« En ce temps, furent prins d'eschielles par les François estans au duc d'Alençon et le sire de Bueil, sur les Angloiz, les chasteau et ville de Sainte-Suzanne, en pais du Maine, appartenant au duc d'Alençon, par le moyen d'un Angloiz estant audit chasteau, nommé Jehan Ferremen, lequel, par une certaine nuyt, alerta les dits François en leur baillant certaine chansson pour ensaigne d'approcher au mur, comme ainsi fust qu'il feist le guet celle nuyt. »

Ces quelques lignes dans la *Chronique de Charles VII* constituent le canevas avec lequel Gilles Raab a construit ce spectacle complet qu'est « **1439 : Le Mystère de la Recouvrance de Sainte-Suzanne** », qui sera donné pendant les Fêtes médiévales.

Adultes : 16€

Enfants 6-12 ans : 10€

Groupes sur réservation: 14€

Ouverture des portes les 8 et 9 juillet à 22h, spectacle à 22h30 précises, 5 comédiens, des dizaines d'acteurs, 40 musiciens de l'Harmonie de Sainte-Suzanne

Samedi 9 juillet : banquet médiéval avec animations

Ouverture des portes de 19h à 19h30

Menu : *hypocras accompagné de fruits secs et petite cassolette d'escargots et pain grillé, salade d'herbes folles, comine d'almendes, poirée blanche et lenticulas, salade verte et pommes, faisselle de fromage blanc, assiette gourmande, vin, café.*

Tarif : 35€ (menu spécial enfants de 12 ans : 8€)

Uniquement sur réservation (Office de Tourisme Tel: 02 43 01 43 60).

Dimanche 10 juillet :

Déjeuner sous chapiteau au parc de la Butte Verte (11h30-15h30)

Adultes : 15€ - enfants de -12 ans : 8€

Vente de crêpes, saucisses grillées, produits régionaux et médiévaux... par les associations et les commerçants locaux.

« La Mayenne à pied » : dimanche 19 juin

Plusieurs centaines de randonneurs venant de l'ensemble des départements de la région des Pays de Loire sont attendus à Sainte-Suzanne le dimanche 19 juin.

Le premier circuit, une boucle de 10 km, partira de la salle socio culturelle dès 9h ; un deuxième circuit, long de 10km également passera par le bourg de Chammes

Une occasion unique de faire découvrir notre cité aux randonneurs de la région des Pays de Loire.

Cette manifestation est organisée conjointement par le CDRP (Comité Départemental de Randonnée Pédestre de la Mayenne), Les FTS (Francs-Tireurs Suzannais) Médiéville53 et la commune de Sainte-Suzanne (Pot offert **aux randonneurs** à l'issue de la randonnée) .



STE-SUZANNE, LA CITÉ AUX 5 LABELS

Sainte-Suzanne était jusqu'à aujourd'hui titulaire de 4 labels :

- L'un des plus beaux villages de France,
- Petite Cité de Caractère,
- Station verte,
- Membre d'un Pays d'Art et d'Histoire.

La cité de Sainte-Suzanne était déjà, depuis 1974, l'une des six cents communes labellisées « **Station verte** ».

En 1995, elle a rejoint 93 autres villages au sein des « **Petites Cités de Caractères** ».

En 2005, le « **Pays d'Art et d'Histoire** » Coëvrons-Mayenne était créé avec en son sein la commune de Sainte-Suzanne.

En 2010, Sainte-Suzanne a rejoint le club très fermé des « **Plus beaux Villages de France** ».

En 2009, la municipalité avait par ailleurs reçu au Sénat le diplôme national de la Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France.

Un nouveau label pour Sainte-Suzanne : **Le Label européen « Architecture de terre remarquable »**.

Le camp de Beugy, dit « Camp des Anglais », reçoit avec seulement 41 autres sites en Europe le label européen « Architecture de terre remarquable » décerné par un jury international dans le cadre du programme Culture de l'Union Européenne.

Le prix a été décerné à la commune de Sainte-Suzanne le 4 mai lors d'une cérémonie, à l'Hôtel de Région à Marseille, dans le cadre du congrès du **Comité International des Monuments et des Sites (ICOMOS)**, un organisme conduisant des missions pour le compte du gouvernement français et pour l'UNESCO.

Gérard MORTEVEILLE représentait Sainte-Suzanne lors de cette cérémonie, par délégation de Jean-Pierre MORTEVEILLE retenu à Laval pour la préparation de l'Europa Festival.

Seuls deux ouvrages historiques et militaires ont été choisis, dont le « *camp des Anglais* » à Sainte-Suzanne et le camp de *St Jadwiga Bastion and Water Fort de Nysa* (Pologne) du XVII-XVIIIème siècle.

Un bref rappel historique

Guillaume le Conquérant, dans sa conquête du Maine, prit les places fortes du Mans, de Fresnay et de Beaumont mais ne put jamais prendre Sainte-Suzanne, tenue par le Vicomte du Maine Hubert II de Beaumont ; il entreprit donc d'en faire le siège et construisit un camp retranché au lieu-dit Beugy, à 800 m du donjon. Mais Hubert II résista victorieusement et Sainte-Suzanne est citée dans l'histoire de l'Angleterre comme le seul château que le Conquérant lui-même ne put jamais prendre.

En 1937, le camp fut protégé par une inscription à l'inventaire des Monuments historiques. Propriété de la commune depuis 1989, il est très bien conservé ; des randonnées et des visites touristiques y sont organisées.

En 2011, des études sont prévues afin d'avoir un nouvel éclairage sur le potentiel archéologique du site. Les chercheurs vont aussi poursuivre l'examen des archives et des livres de l'époque, notamment en s'appuyant sur les fonds des abbayes voisines d'Évron et d'Étival (Sarthe). Une campagne de fouilles archéologiques devrait également être réalisée en 2012.

AG DES PETITES CITÉS DE CARACTÈRE

Vendredi 13 mai, Saint-Denis-d'Anjou accueillait les Petites cités de caractères de la Région. « **Nous en sommes à 38** », explique Jean Anneron, président des Petites cités de caractères pour les Pays de la Loire.

« **Plusieurs années peuvent être nécessaires pour qu'une commune soit reconnue comme petite cité de caractère** », poursuit Jean Anneron, maire d'Asnières-sur-Vègre, en Sarthe. Selon lui, il fait bon faire partie de ce réseau où seules les communes de moins de 5 000 âmes ont le droit de cité : aides financières ; visibilité touristique, etc.

Mais attention : ce label n'est pas acquis *ad vitam aeternam*.

Pour Sainte-SUZANNE, le renouvellement de ce label aura lieu en 2012 .

A titre d'information, notre appartenance aux Petites Cités de Caractères, nous a permis de bénéficier de plus de 380 000€ de subventions de la Région entre 2004 et 2011. **L'Assemblée générale 2011 des Petites Cités de la Mayenne aura lieu à Sainte-Suzanne le vendredi 8 juillet à 18h en présence des Maires de Saint-Denis d'Anjou, Chailland, Parné-sur-Roc, Lassay-les-Châteaux, Sainte-Suzanne, Saint-Pierre-sur-Erve et Saulges.**



Commémoration de l'armistice

Dimanche 8 mai, anciens combattants, élus, musiciens de l'harmonie, délégations de la gendarmerie, du centre de secours de Sainte-Suzanne, du 42^{ème} RT de Laval, Porte-Drapeaux, Suzannais, se sont retrouvés au pied du monument aux morts pour commémorer la victoire du 8 mai 1945.

Après le dépôt d'une gerbe par deux jeunes filles de Sainte-Suzanne, Jean-Pierre MORTEVEILLE, maire, a lu le message de Gérard LONGUET, ministre de la défense et des anciens combattants.

Deux civils et sept soldats au nombre desquels Auguste CHEVREUIL dont la tombe vient d'être réhabilitée, ont trouvé la mort lors de ce conflit.

L'hymne français « la Marseillaise » et l'hymne européen « L'ode à la Joie », interprétés par les musiciens de l'Harmonie ont clôturé la cérémonie à laquelle participaient pour la dernière fois une quinzaine de militaires du 42^{ème} RT de Laval.



Le 42^{ème} régiment de transmission de Laval

Dimanche 8 mai, la commémoration de l'armistice de la seconde guerre mondiale (1939-1945) a revêtu un caractère particulier. Depuis 7 ans, un détachement de militaires du 42^{ème} régiment de transmission de Laval participe régulièrement aux cérémonies de commémoration des armistices des deux guerres mondiales : 11 novembre et 8 mai.

Le 42^{ème} régiment de transmission de Laval sera dissous le 1^{er} juillet prochain ; les prochaines commémorations nationales se dérouleront donc sans la présence des militaires du 42^{ème} RT.

Chacune des sept compagnies du régiment de transmission de Laval est jumelée avec une commune mayennaise. En 2004, le Capitaine TRUQUET, responsable de la 4^{ème} Compagnie contacte la Municipalité de Sainte-Suzanne. Daniel DUTERTRE, maire de Sainte-Suzanne à cette date, explique : « **Le commandant de la 4^{ème} compagnie était à la recherche d'une petite commune, située en dehors de la périphérie lavalloise qui puisse convenir à la mise en place de manœuvres et de manifestations conviviales ; je l'ai reçu ; nous avons visité la commune avec Gérard Morteveille, un des Suzannais qui connaît le mieux l'histoire locale.** »

Depuis 7 ans, les alentours de la cité médiévale sont le théâtre de marches, de prises d'armes...mais pas seulement : les militaires ont rencontré les enfants des écoles. Fêtes, concours de boules ou autres animations de la compagnie se sont déroulées à Sainte-Suzanne. Daniel DUTERTRE ajoute : « **En tant que maire, j'ai reçu un général de brigade et ai été invité à plusieurs reprises au régiment de Laval. Le maire avait droit aux honneurs.** »

Merci à Daniel DUTERTRE pour avoir mis en place ce jumelage entre la commune de Sainte-Suzanne et la 4^{ème} compagnie du 42^{ème} RT de Laval.



Merci aux militaires de ce régiment qui, par leur présence, ont su apporter une note plus « officielle » aux cérémonies de commémoration des armistices du 11 novembre et du 8 mai.

Le public, présent dimanche 8 mai, a salué la dernière sortie des militaires du 42^{ème} RT en les applaudissant chaleureusement.

Chasse aux œufs de Pâques

Prévue le dimanche de Pâques, la chasse aux œufs a dû être reportée au lundi à cause de la météo. Peu importe, une quarantaine d'enfants dont les plus petits étaient accompagnés de leurs parents a participé à la recherche des 2000 œufs dissimulés dans les arbustes et les buissons du Parc de la Butte Verte et dans le jardin attenant réservé aux plus jeunes.



Noces de diamant : Raymond et Bernadette BREUX

Entourés de leur famille et de nombreux amis, Bernadette et Raymond BREUX se sont retrouvés à la salle des fêtes de Sainte-Suzanne pour fêter leurs 60 ans de mariage. Bernadette LELOUP, née à Voutré le 26 novembre 1929 et Raymond BREUX, né à Sainte-Suzanne le 6 février 1928, s'étaient mariés à Sainte-Suzanne le 21 avril 1951. Le maire s'appelait Joseph LÉTARD et le prêtre était l'abbé FOUILLEUL.

Fille et fils d'agriculteurs, ils se sont installés à la ferme de Château-Neuf, puis aux Chauvinières avant de prendre leur retraite, route de Montsûrs, en 1989.

De leur union sont nés sept enfants, seize petits-enfants et aujourd'hui, trois arrière-petits-enfants.

Le couple qui milite au sein d'associations suzannaises ne manque pas de loisirs; jardinage, parties de boules ou de cartes, randonnées ou chant occupent pleinement leurs journées.

Félicitations à Bernadette et Raymond.



Concours de pêche du Haut-Anjou

L'association de pêche « La Truite Suzannaise » organise tous les ans un concours de pêche comptant pour le challenge du Haut-Anjou.

Dimanche 8 mai, ils étaient 91 pêcheurs (44 le matin, 47 l'après midi) au bord de l'étang des Chauvinières à taquiner le poisson.

Certains pêcheurs participent à la majorité des concours du Haut-Anjou ; pour ces derniers, c'est beaucoup d'investissement en temps et en argent ; mais c'est aussi une grande satisfaction de se retrouver au bord de l'eau.

Jean-Pierre MORINEAU, de Craon a remporté les deux concours. 93 gardons et une tanche pour le vainqueur, le matin ; mais les prises se sont faites plus rares l'après midi.



ROUSSEAU AUTOMOBILES SARL
RÉPARATEUR AGRÉÉ PEUGEOT

Véhicules Neufs • Occasions toutes marques • Stock permanent
Location sans chauffeur

ZI des Nochetières - Route de Mayenne
53600 ÉVRON
tél. 02 43 01 36 74 - Fax. 02 43 37 28 32



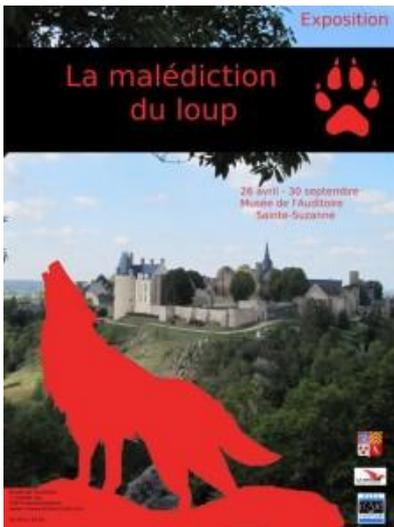
AMBULANCES / V.S.L. / TAXIS / MINIBUS



Z.A. DES COËVRONS - 53270 SAINTE SUZANNE

 **02.4301.4001**

LA MALÉDICTION DU LOUP AU MUSÉE DE L'AUDITOIRE



Samedi 14 mai, à l'occasion de « *la nuit des musées* », les visiteurs ont pu découvrir l'exposition « **La malédiction du loup** » au musée de l'auditoire.

Des loups naturalisés tués en Mayenne au XIXème siècle, des pièges à loups, des colliers de protection pour les chiens, des lanternes à loups, un mannequin de loup garou... Pas de doute, les loups ont hanté les bois environnant Sainte-Suzanne jusqu'au début du XXème siècle. Anthony ROBERT, guide conférencier au musée de l'auditoire explique : « **Les traces des derniers loups tués remontent à 1890 mais les récits parlent de la présence des loups encore une vingtaine d'années plus tard.** »

De Romulus à Rémus aux derniers loups, en passant par le Roman de Renart et le conte du Petit Chaperon Rouge, l'exposition retrace l'histoire des rapports entre les loups et les hommes au fil du temps, parallèlement à l'histoire de Sainte-Suzanne. On y évoque la chasse (le loup étant qualifié d'adversaire intelligent), les croyances et légendes, la littérature et on y présente de nombreux objets, documents et de très jolies photos d'Isabelle DUFRAISSE, une photographe mayennaise fascinée par les

loups.

Un piègeur hors pair : le curé de Saulges

Louis GRUAU, curé de Saulges, voulait tuer les loups de la Charnie pour « **le bien-être du petit peuple champêtre** ». En 1632, il réussit à piéger soixante-dix loups en forêt de Charnie dans un temps record grâce à ses inventions, probablement des fosses creusées en forêt. Un exploit qui lui valut d'être présenté au jeune Louis XIII et d'écrire un traité, « *les nouvelles inventions de chasse pour oster les loups de la France* ». Il faut croire que la présence des loups n'effrayait pas outre mesure, son traité ne connut pas un grand tirage.

L'exposition est visible au musée de l'auditoire jusqu'au 30 septembre.

Ouverture du musée : de 14h à 18h

En juin : weekend et jours fériés

En juillet : tous les jours

Tarif : 4€ (enfants de plus de 7 ans : 2,50€)

Tél : 02 43 01 42 65



Une nouvelle façon de jouer de la musique

ATTENTION
LA POSTE sera fermée
du 25 au 30 juillet

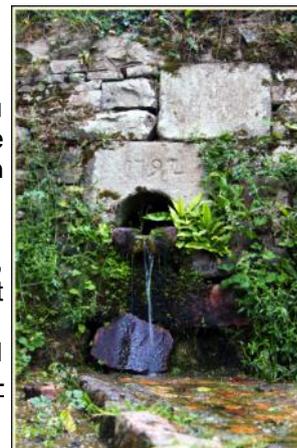


LA POSTE

TOPONYMIE DE QUELQUES NOMS DE LIEUX SUZANNAIS (SUITE)

Des noms de lieux du village nous sont familiers, mais quelle est leur origine ? Ils ont été donnés depuis fort longtemps, et retracent souvent l'histoire ancienne, voire très lointaine de la cité : En voici quelques exemples. (D'autres exemples dans les prochaines éditions de la Voix du Conseil)

La Saltière est cette source qui coule régulièrement sur la rive gauche de l'Erve, au pied du Tertre Ganne. Son nom vient du latin « **saltare** », qui signifie **sauter**, (de la même famille que *sauterelle*.) C'est à rapprocher du verbe *saillir*, qui signifie *sortir avec impétuosité* en parlant d'un liquide, et qui se rapproche de *jaillir*.



« **La Butte aux poulies** », située derrière la tannerie du Grand Moulin. Au moyen Âge, « *poulier* » signifiait « *étendre pour faire sécher* » (Littré). La poulie était le lieu où l'on faisait sécher les cuirs après traitement dans la tannerie (ou les étoffes près des moulins à foulon). Regardez bien les cartes postales du début du XXe siècle présentant la tannerie du Gd Moulin, et vous y verrez les cuirs en cours de séchage...Le nom actuel de « *butte aux petites poulies* » est erroné.

« **Le Ravelin** », c'est l'ancienne maison Pavy située juste avant la Porte du Guichet. N'oublions pas le passé médiéval de la cité : un *ravelin* est un terme de fortification (Littré). C'est une plateforme permettant d'y placer des canons, et située en défense d'une entrée importante. Le Ravelin protégeait ainsi le pont-levis. Quant au **guichet**, c'était une petite porte dans une plus grande (celle du pont-levis), comme l'actuelle porte du château. La Maison Pavy a donc été construite sur cette plateforme, dont les murs mesurent plus d'un mètre d'épaisseur à la base.



« **La Taconnaire** » *Taconner* est un terme de typographie : c'est *frapper ou donner quelques coups de pointe pour niveler* (radical *tac*, signifiant pointe -Littré). La route de Montsûrs est en pente, avec le roc parfois à fleur (qu'il fallait travailler au burin), et a forcément nécessité un travail de nivelage pour l'implantation des maisons. La rue du « *petit rocher* » n'est pas loin, et l'emplacement de l'ancien atelier de M. Marcel Tellier était une ancienne carrière en 1900, et qui servit ensuite de dépotoir.

(A suivre)

UN FLASHCODE POUR NOTRE SITE INTERNET

Un FLASHCODE pour le site internet

Flashcode est la marque des [codes-barres](#) 2D développée par l'[Association française du multimédia mobile](#). Ces pictogrammes composés de carrés peuvent notamment être décodés par des téléphones mobiles disposant du lecteur flashcode. Certains téléphones mobiles sont déjà équipés de ce lecteur, pour d'autres, il est nécessaire de l'installer. La photographie d'un flashcode, comme celle d'autres types de code-barre 2D, avec un portable peut déclencher différentes actions, telles que :

- se connecter à un site web pour consulter un article ;
- envoyer un SMS, un MMS ou un courrier électronique ;
- générer un appel téléphonique ;
- enregistrer une carte de visite dans ses contacts.

Médiéville53 a maintenant un flashcode qui permet d'accéder directement à partir d'un téléphone portable au site internet www.ste-suzanne.fr. Ce flashcode sera lisible par les smartphones sur tous les prêts-à-poster de Sainte-Suzanne, cartes postales ou autres documents externes (notamment sur la jaquette du DVD qui paraîtra le 24 juin).

